

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 21 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Dorian DANTIN à Stéphanie HOuset, Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

Objet : MJC. Attribution subvention 2022.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention initiale de la MJC pour un montant de 410 000 € sur un budget 2022 prévisionnel de 884 853 € au réel (sachant que la collectivité met à disposition l'équivalent de 186 239 € de charges supplétives).

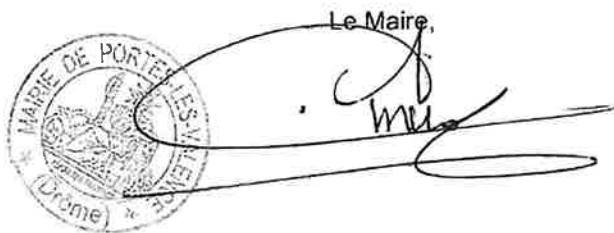
Les activités socioculturelles de la MJC n'ont pas encore retrouvé leur niveau avant crise et restent en deçà des années 2018-2019.

En conséquence, et vu le bilan financier établi fin octobre 2022, il est proposé d'attribuer une subvention de 390 000 € pour l'exercice 2022. Ce montant sera versé déduction faite des acomptes déjà liquidés.

Le conseil municipal décide par **33 voix pour** d'attribuer pour 2022 une subvention d'un montant de 390 000 € à la MJC.

Fait et délibéré en mairie.
Liste des votes affichée le

Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Portes-lès-Valence (Drôme) on the left. To its right is a handwritten signature in black ink, with the words 'Le Maire,' written above it. The signature is written over a horizontal line that extends across the page.